

AVENANT AU BAIL COMMERCIAL DU 1/5/2016

soumis aux articles L.145-1 et suivants du Nouveau Code de Commerce et
aux articles non abrogés à ce jour du Décret N° 53-960 du 30 septembre 1953
et des textes subséquents

ENTRE LES SOUSSIGNEES

La société Quai Rabelais, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est à Marseille, 13016, 9 rue Rabelais, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille et identifiée sous le RCS n° 438 662 058, représentée par Monsieur Stephan BROUSSE, en qualité de gérant, dûment habilité à la signature des présentes, ce qu'il déclare expressément,

Ci-après dénommé(e) "*LE BAILLEUR*",

D'une part,

ET

La société Brousse et Vergez, société anonyme au capital de 750 000 €, dont le siège social est à Marseille, 13016, 9 rue Rabelais, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille et identifiée sous le RCS n° 347 770 000, représentée par Monsieur Fabien BROUSSE, en qualité de Président du Conseil d'Administration, dûment habilité à la signature des présentes, ce qu'il déclare expressément,

ci-après dénommé(e) "*LE PRENEUR*",

d'autre part



PREAMBULE

En date du 1^{er} Mai 2016, les parties ont contracté un bail commercial dont les conditions particulières sont décrites ci-après :

DESIGNATION DES BIENS IMMOBILIERS DONNES A BAIL

Les biens immobiliers donnés à bail sont situés : 9, rue Rabelais 13016 MARSEILLE :

Ils sont composés de :

- Un local au rez-de-chaussée de 213 m2 environ,
- Un local au premier étage de 282 m2 environ,
- Un local au deuxième étage de 270 m2 environ,

le tout faisant une superficie de 765 m2 environ.

DATES DE REFERENCE

- Date d'effet du bail : 01/05/2016
- Date de fin de bail : 30/04/2025

DESTINATION

Le locataire a déclaré qu'il utilisera les locaux, objets du présent bail, à l'exercice d'activité de : Importation, exportation et négoce de tous produits alimentaires ou destinés à l'alimentation.

LOYER ANNUEL DE BASE

- Loyer annuel de base H.T. 198 900 €
- Taxe à la Valeur Ajoutée (taux en vigueur)

PROVISIONS SUR CHARGES

Non renseigné

INDICE DE REFERENCE

Indice INSEE ILC : 108.56 (3^{ème} trimestre 2016).

CONDITIONS PARTICULIERES

Le Preneur devra utiliser les emplacements de parking, marqués à cet effet, uniquement véhicule léger.



Ceci étant exposé, il est convenu entre le Preneur et le Bailleur l'avenant au bail suivant :

DESIGNATION DES BIENS IMMOBILIERS DONNES A BAIL

Les biens immobiliers donnés à bail sont situés : 9 rue Rabelais 13016 MARSEILLE

A compter du 1/01/2021, par l'ajout d'une surface de 100 m2 située au 21 traverse Mourepiane, ils seront désormais composés des lots suivants :

- Un local au rez-de-chaussée de 270 m2 environ,
- Un local au premier étage de 282 m2 environ,
- Un local au deuxième étage de 270 m2 environ,
- Mise à disposition d'une salle de fitness de 86 m2.
- Un local de 100 m2 destiné au laboratoire de pâtisserie

Le tout faisant une superficie de 1008 m2 environ.

LOYER ANNUEL DE BASE

- Le nouveau loyer annuel de base H.T. sera de : 276 000 €
- Taxe à la Valeur Ajoutée (taux en vigueur)

Les autres conditions du bail restent inchangées.

Fait en deux exemplaires, A
Marseille
Le 1 Janvier 2021

Le Preneur
« Lu et Approuvé »

Lu et approuvé



Le Bailleur
« Lu et approuvé »

Lu et Approuvé



AVENANT AU BAIL COMMERCIAL DU 1/5/2016

soumis aux articles L.145-1 et suivants du Nouveau Code de Commerce et
aux articles non abrogés à ce jour du Décret N° 53-960 du 30 septembre 1953
et des textes subséquents

ENTRE LES SOUSSIGNEES

La société Quai Rabelais, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est à Marseille, 13016, 9 rue Rabelais, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille et identifiée sous le RCS n° 438 662 058, représentée par Monsieur Stephan BROUSSE, en qualité de gérant, dûment habilité à la signature des présentes, ce qu'il déclare expressément,

Ci-après dénommé(e) "*LE BAILLEUR*",

D'une part,

ET

La société Brousse et Vergez, société anonyme au capital de 750 000 €, dont le siège social est à Marseille, 13016, 9 rue Rabelais, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille et identifiée sous le RCS n° 347 770 000, représentée par Monsieur Fabien BROUSSE, en qualité de Président du Conseil d'Administration, dûment habilité à la signature des présentes, ce qu'il déclare expressément,

ci-après dénommé(e) "*LE PRENEUR*",

d'autre part

2 5

PREAMBULE

En date du 1^{er} Mai 2016, les parties ont contracté un bail commercial dont les conditions particulières sont décrites ci-après :

DESIGNATION DES BIENS IMMOBILIERS DONNES A BAIL

Les biens immobiliers donnés à bail sont situés : 9, rue Rabelais 13016 MARSEILLE :

Ils sont composés de :

- Un local au rez-de-chaussée de 213 m2 environ,
- Un local au premier étage de 282 m2 environ,
- Un local au deuxième étage de 270 m2 environ,

le tout faisant une superficie de 765 m2 environ.

DATES DE REFERENCE

- Date d'effet du bail : 01/05/2016
- Date de fin de bail : 30/04/2025

DESTINATION

Le locataire a déclaré qu'il utilisera les locaux, objets du présent bail, à l'exercice d'activité de : Importation, exportation et négoce de tous produits alimentaires ou destinés à l'alimentation.

LOYER ANNUEL DE BASE

- Loyer annuel de base H.T. 198 900 €
- Taxe à la Valeur Ajoutée (taux en vigueur)

PROVISIONS SUR CHARGES

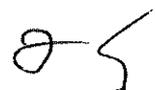
Non renseigné

INDICE DE REFERENCE

Indice INSEE ILC : 108.56 (3^{ème} trimestre 2016).

CONDITIONS PARTICULIERES

Le Preneur devra utiliser les emplacements de parking, marqués à cet effet, uniquement véhicule léger.



Ceci étant exposé, il est convenu entre le Preneur et le Bailleur l'avenant au bail suivant :

DESIGNATION DES BIENS IMMOBILIERS DONNES A BAIL

Les biens immobiliers donnés à bail sont situés : 9 rue Rabelais 13016 MARSEILLE

A compter du 1/01/2021, par l'ajout d'une surface de 100 m2 située au 21 traverse Mourepiane, ils seront désormais composés des lots suivants :

- Un local au rez-de-chaussée de 270 m2 environ,
- Un local au premier étage de 282 m2 environ,
- Un local au deuxième étage de 270 m2 environ,
- Mise à disposition d'une salle de fitness de 86 m2.
- Un local de 100 m2 destiné au laboratoire de pâtisserie

Le tout faisant une superficie de 1008 m2 environ.

LOYER ANNUEL DE BASE

- Le nouveau loyer annuel de base H.T. sera de : 276 000 €
- Taxe à la Valeur Ajoutée (taux en vigueur)

Les autres conditions du bail restent inchangées.

Fait en deux exemplaires, A
Marseille
Le 1 Janvier 2021

Le Preneur
« Lu et Approuvé »

Lu et approuvé



Le Bailleur
« Lu et approuvé »

Lu et Approuvé

